

**Maître François LIEURADE**

Huissiers de Justice Associé à la

**SELARL LIEURADE**

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

**Etude principale**  
18 rue Parmentier  
95200 SARCELLES

**Etude annexe**  
3 bis avenue de Paris  
95290 L'ISLE ADAM



**PROCES VERBAL DE  
DESCRIPTION  
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**Constat du 1<sup>er</sup> Août 2016**  
Page 1 sur 8



# PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE SEIZE  
ET LE PREMIER AOUT

## A LA REQUETE DU :

**LE CREDIT LOGEMENT, Société financière au capital de 1.259.850.270 €, ayant son siège social à Paris 3ème au 50, Boulevard de Sébastopol, immatriculée au RCS PARIS 302.493.275, agissant au nom et pour le compte du CREDIT LYONNAIS, ayant son siège central à Villejuif (94), 20, Avenue de Paris.**

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

## AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 4 Juillet 2016.

## LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'une maison à usage d'habitation sise 14, rue du bois à Sarcelles (Val d'Oise), cadastrée section AH numéro 3, pour 9 a 6 ca dont sont propriétaires Monsieur José TAVARES AFONSO et Madame Patricia TAVARES ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Marie-Pierre LIEURADE huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un office d'huissier de justice  
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 14, rue du bois, à Sarcelles (Val d'Oise),

Où étant ce jour sur place à 12 heures, en présence de Messieurs Jean Yves Quatrevaux, serrurier et de l'entreprise CERTIMMO,

J'ai constaté ce qui suit :

## CONSTATATIONS

Madame TAVARES AFONSO se présente à moi et après lui avoir décliné mes identité et qualité ainsi que l'objet de ma mission elle me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement.

Elle me déclare occuper les lieux avec son époux et leurs 4 enfants.

Les lieux consistent en une petite maison comprenant un salon, deux chambres, une cuisine, un WC, une salle de bains, une cave.

Et une petite construction laissée à l'état d'abandon.



Le tout édifié sur un jardin.



L'habitation principale présente des façades en mauvais état.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont en mauvais état.

Les lieux sont distribués comme suit :

☞ **Un dégagement d'entrée ouvrant directement sur le salon :**

La porte palière qui permet d'y accéder est en mauvais état.

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.

Les peintures des murs et du plafond sont en mauvais état.

L'équipement comprend :

- Un ventilateur de plafond.
- Une fenêtre à châssis bois à simple vitrage.



☞ **La chambre à gauche de l'entrée :**

Le parquet flottant recouvrant le sol est en bon état.

Les peintures des murs sont à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Une fenêtre à châssis bois à simple vitrage.
- Un radiateur de chauffage.



- **La cuisine :**

Le carrelage du sol est à d'usage.

La peinture des murs est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un évier et une série de placards bas et hauts assortis à l'état d'usage.
- Une fenêtre à deux vantaux.
- Un radiateur de chauffage.
- Un point lumineux central.



### - La salle de bains :

Le carrelage du sol est en mauvais état.

La peinture des murs est également en mauvais état. Des infiltrations dégradent visiblement les lieux.

L'équipement comprend :

- Une baignoire.
- Un lavabo surmonté d'un miroir.
- Une fenêtre à deux vantaux à châssis bois en mauvais état.



### - Les WC :

Le carrelage du sol est en bon état.

La peinture des murs est en l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC
- Une fenêtre à un vantail.
- Un radiateur de chauffage.



- **La deuxième chambre :**

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs est à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Une fenêtre à châssis bois à simple vitrage équipée de volets métalliques.



- **La cave :**

Celle-ci est en mauvais état d'entretien, le sol est en terre battue et gorgé d'eau d'un dégât des eaux récent.



Les lieux sont chauffés par le système de chauffage au gaz.

*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE  
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*

